

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

Niador

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Code du produit 10975.0006

Synonymes Aucun(e).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise Steinfels Swiss
Division der Coop Genossenschaft
St. Gallerstrasse 180
Postfach 53
CH-8411 Winterthur
Tel : 052 234 44 00
Fax : 052 234 44 01
info@steinfels-swiss.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Center)

Date d'émission 26.08.2014

Version 1 GHS

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP) Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1, H318
Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE Xi; R38
Xi; R41

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

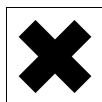
Mentions de danger H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence P280c: Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

Conseil supplémentaire Aucun(e).

Identificateur de produit selon SGH Natriumpercarbonat, No.-CAS 15630-89-4, No.-CE 239-707-6
Sodium Dodecylbenzolsulfonat, No.-CAS 68411-30-3, No.-CE 270-115-0

Étiquetage conformément à la Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE



Xi - Irritant.

Phrase(s) de risque R38: Irritant pour la peau.
R41: Risque de lésions oculaires graves.

Phrase(s) de sécurité S2: Conserver hors de la portée des enfants.
S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37/39: Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette Aucun(e).

2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Formulation.

Composants		Classification CLP	Classification DSD/DPD	Identificateur de produit
Natriumpercarbonat	10% - 15%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302, Ox. Sol. 3 H272	O,Xn; R-8-22-41	No.-CAS: 15630-89-4 No.-CE: 239-707-6
Sodium Dodecylbenzolsulfonat	5% - 10%	Eye Dam. 1 H318, Skin Irrit. 2 H315, Acute Tox. 4 H302, Aquatic Chronic 3 H412	Xi; R-36/38	No.-CAS: 68411-30-3 No.-CE: 270-115-0
Sodium carbonate	5% - 10%	Eye Irrit. 2 H319	Xi; R-36	No.-CAS: 497-19-8 No.-CE: 207-838-8 No.-Index: 011-005-00-2
Alkohol, C14-15, ethoxyliert	2.5% - 5%	Eye Dam. 1 H318, Acute Tox. 4 H302	Xn; R-22-41	
Natriumsilikat	1% - 2.5%	Skin Corr. 1B H314, Met. Corr. 1 H290	C; R-34-37	
Alkohole C10-16 ethoxyliert	1% - 2.5%	Eye Irrit. 2 H319, Skin Irrit. 2 H315, Aquatic Acute 1 H400	Xi,N; R-36/38-50	No.-CAS: 68002-97-1

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés N'importe lequel.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Ce produit n'est pas inflammable. En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection intégrale contre les agents chimiques.

Méthodes particulières d'intervention Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Balayer pour éviter les risques de glissade. Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Conseils pour les secouristes A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Éviter la pénétration dans le sous-sol. Ne pas contaminer l'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Rincer à l'eau.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver le récipient bien fermé.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pas d'information disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.
-------------------------------	--

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
---	---

Protection individuelle

<i>Protection respiratoire</i>	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
--------------------------------	--

<i>Protection des mains</i>	Gants imperméables. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
-----------------------------	---

<i>Protection des yeux</i>	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
----------------------------	--

<i>Protection de la peau et du corps</i>	Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
--	--

Risques thermiques	Pas de précautions spéciales.
---------------------------	-------------------------------

Contrôle d'exposition de l'environnement	Pas de précautions spéciales.
---	-------------------------------

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Solide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Plaisante.

Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH:	10.1
Point/intervalle de fusion:	Pas d'information disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Pas d'information disponible.
Point d'éclair:	ne s'enflamme pas
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible.
Inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Limites d'explosivité:	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur:	Pas d'information disponible.
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible.
Densité relative:	0.64
Hydrosolubilité:	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible.
Température de décomposition:	Pas d'information disponible.
Viscosité:	Pas d'information disponible.
Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:	non dangereux(se)
Propriétés comburantes	Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Pas d'information disponible.
10.2. Stabilité chimique	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible.
10.4. Conditions à éviter	Non demandé.
10.5. Matières incompatibles	Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.
10.6. Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Sodium percarbonate (CAS 15630-89-4) Oral LD50 Rat = 1034 mg/kg (IUCLID) Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivatives, sodium salts (CAS 68411-30-3) Oral LD50 Rat 1086 - 1980 mg/kg (NZ_CCID) Sodium carbonate (CAS 497-19-8) Dermal LD50 Mouse = 2210 mg/kg (NLM_CIP) Inhalation LC50 Rat = 2300 mg/m ³ 2 h (NLM_CIP) Oral LD50 Rat = 4090 mg/kg (IUCLID)
Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Donnée non disponible.
Cancérogénicité	Donnée non disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Donnée non disponible.
Toxicité pour la reproduction	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Donnée non disponible.
Expérience chez l'homme	Donnée non disponible.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

Sodium percarbonate (CAS 15630-89-4)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - 96 h LC50 Pimephales promelas: 70.7 mg/L [static]

Acute Toxicity Data

Ecotoxicity - Water Flea - Acute 48 h EC50 Daphnia pulex: 4.9 mg/L

Toxicity Data

Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivatives, sodium salts (CAS 68411-30-3)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - 96 h LC50 Brachydanio rerio: 5.1 mg/L [flow-through]

Acute Toxicity Data 96 h LC50 Brachydanio rerio: 0.6 - 1.9 mg/L [semi-static]

96 h LC50 Lepomis macrochirus: 2.2 mg/L [static]

96 h LC50 Pimephales promelas: 0.7 mg/L [static]

96 h LC50 Pimephales promelas: 3.4 mg/L

Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	96 h LC50 <i>Oncorhynchus mykiss</i> : 3.8 - 6.6 mg/L [static] 48 h EC50 <i>Daphnia magna</i> : 0.63 mg/L
Ecotoxicity - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data	96 h EC50 <i>Desmodesmus subspicatus</i> : 9 mg/L 72 h EC50 <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> : 11 mg/L 96 h EC50 <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> : 4.29 - 12.5 mg/L
Ecotoxicity - Earthworm - Acute Toxicity Data	14 Days LC50 <i>Eisenia foetida</i> : >1000 mg/kg [soil dry weight]
Ecotoxicity - Earthworm - No Observable Effect Concentration (NOEC) Data	14 Days NOEC <i>Eisenia foetida</i> : 250 mg/kg [soil dry weight]
Sodium carbonate (CAS 497-19-8)	
Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data	96 h LC50 <i>Lepomis macrochirus</i> : 300 mg/L [static]
Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data	96 h LC50 <i>Pimephales promelas</i> : 310 - 1220 mg/L [static] 48 h EC50 <i>Daphnia magna</i> : 265 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
12.4. Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas d'information disponible.
12.6. Autres effets néfastes	Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Emballages contaminés	Vider les restes du contenu. Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Non demandé.
IMDG	Non demandé.

IATA Non demandé.

Autres Informations Aucun(e).

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:
>=15%; <30%: zéolites, de l'eau
>=5%; <15%: agents de blanchiment oxygénés, agents de surface anioniques
<5%: polycarboxylates., savon, agents de surface non ioniques, Substance active, phosphonates, Parfums enzymes, azurants optiques
VOC (CH) = 0.00%

Sodium percarbonate (CAS 15630-89-4)

EU - Biocides (1451/2007) - Present

Existing Active Substances

EU - REACH (1907/2006) - List of Present

Registered Substances

Benzenesulfonic acid, C10-13-alkyl derivatives, sodium salts (CAS 68411-30-3)

EU - Biocides (1451/2007) - Present

Existing Active Substances

EU - REACH (1907/2006) - List of Present

Registered Substances

Sodium carbonate (CAS 497-19-8)

EU - Biocides (1451/2007) - Present

Existing Active Substances

EU - REACH (1907/2006) - List of Present

Registered Substances

Alcohols, C10-16, ethoxylated (CAS 68002-97-1)

EU - No-Longer Polymers List NLP No. 500-182-6 (>1<2.5 mol ethoxylated units)
(67/548/EEC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non demandé.

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés Aucun(e).

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

H272: Peut aggraver un incendie; comburant.
H290: Peut être corrosif pour les métaux.
H302: Nocif en cas d'ingestion.
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

R22: Nocif en cas d'ingestion.

R34: Provoque des brûlures.

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

R36: Irritant pour les yeux.

R37: Irritant pour les voies respiratoires.

R38: Irritant pour la peau.

R41: Risque de lésions oculaires graves.

R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

R8: Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Autres informations

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

Mode d'emploi

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.